

RAM (LUX) TACTICAL FUNDS
Société d'Investissement à Capital Variable
14, boulevard Royal - L - 2449 LUXEMBOURG
R.C.S. Luxembourg B 121 911
(ci-après la « SICAV »)

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Les actionnaires sont informés que le Conseil d'Administration de la SICAV (le « Conseil ») a décidé, de liquider le compartiment « RAM (LUX) TACTICAL FUNDS - CONVERTIBLES EUROPE », avec effet au 4 octobre 2019 (« Date de Liquidation effective »).

Considérant l'environnement de taux bas, la diminution de la souche d'émissions obligataires convertibles en Europe, des raisons de rationalisation et de simplification de l'offre de fonds, le Conseil a pris cette décision.

En accord avec l'article 33 des statuts de la SICAV, le Conseil a décidé de ne plus accepter les ordres de souscription et de rachat pour ledit compartiment à partir d'aujourd'hui. Le produit de la liquidation sera payable à la Date de Liquidation effective.

Les actionnaires peuvent continuer à demander, sans frais, la conversion de leurs actions vers l'autre compartiment de la SICAV jusqu'à la Date de Liquidation effective du compartiment. L'ensemble des demandes de conversion sera exécuté et décompté à la VNI datée à la Date de Liquidation effective.

Les frais de liquidation ont été provisionnés dans la VNI datée au 23 Septembre 2019.

Tout produit de liquidation n'ayant pu être distribué aux actionnaires à la clôture de la liquidation sera déposé à leur bénéfice auprès de la Caisse de Consignation au Luxembourg.

Le Conseil d'Administration
Luxembourg, le 30 septembre 2019